

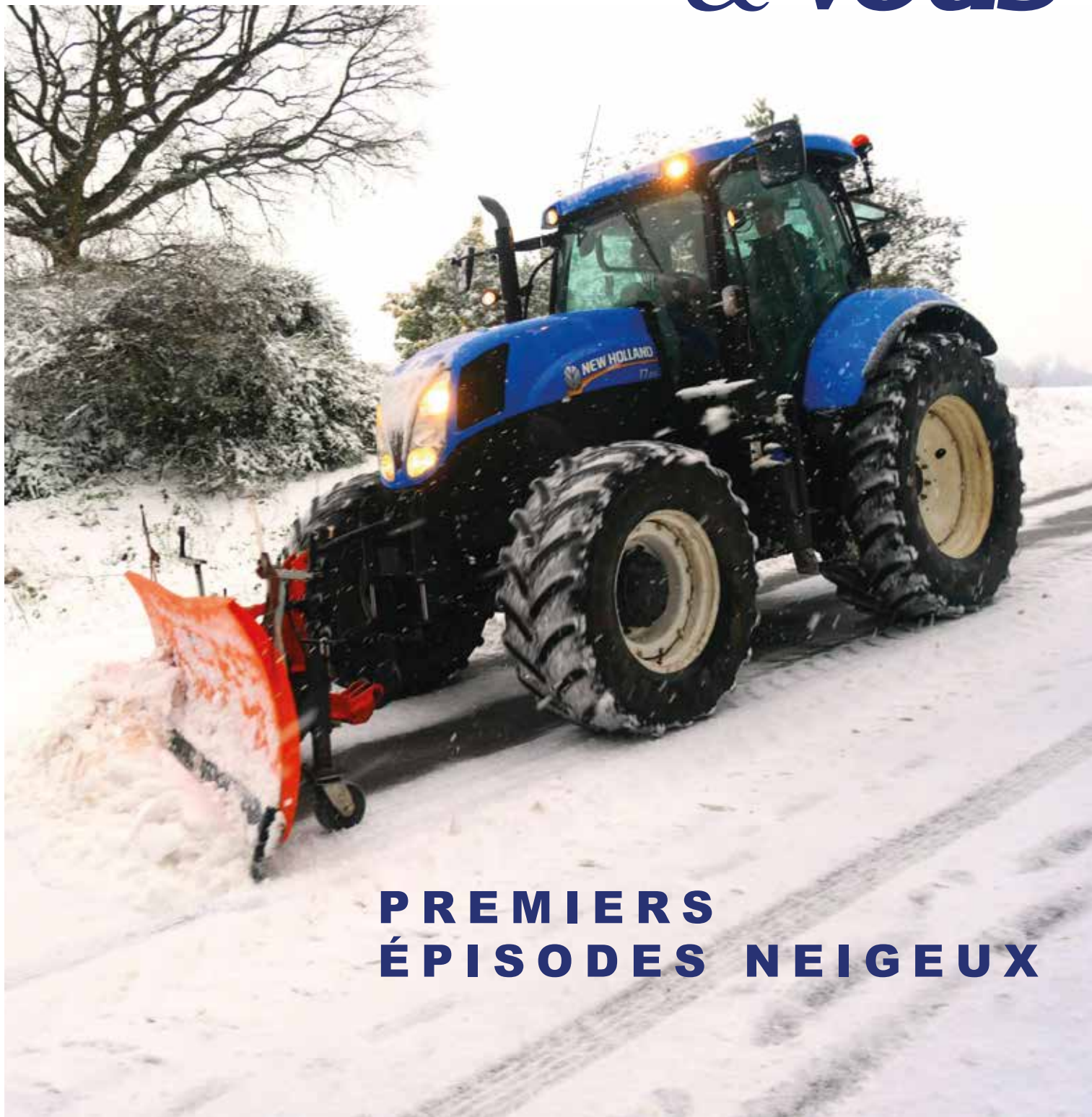


Fleurines

www.fleurines.fr



& Vous



PREMIERS ÉPISODES NEIGEUX



Pour toutes informations
sur la vaccination Covid-19

0800 009 110

numéro vert national ouvert
tous les jours de 6h à 22h

Retrouvez
toutes nos
alertes sur



Édito



Cette année 2021 s'engage dans un contexte singulier puisqu'elle nous permet difficilement de nous projeter, en quelques perspectives que ce soit. Tout cela est très perturbant et d'autant plus lorsque l'on est mandaté et sensé mettre en œuvre

un projet dans lequel le « vivre ensemble » est au cœur du dispositif ! Cela dit, il nous faut agir en conséquence. Nous avons donc décidé de travailler à la rationalisation de nos pratiques et à la formalisation de nos partenariats. Sur ce dernier point et comme vous pourrez le lire dans notre mensuel, nous avons signé une convention de déneigement avec nos amis agriculteurs (une convention cadre avait été établie de longue date par la chambre d'agriculture) afin qu'ils puissent intervenir sur le territoire communal dans un cadre légal, avec tout le professionnalisme que nous leur connaissons. Sans préjuger des difficultés que nous pourrions rencontrer lors d'intempéries à venir, les premiers épisodes neigeux nous ont démontré à quel point la démarche était pertinente et l'efficacité de Mathieu (à l'œuvre sur cette période) au rendez vous.

La figure du « marronnier » que j'aime à citer, illustre bien en cette saison hivernale, notre approche du moment, qui vise à s'appuyer sur les racines vigoureuses que sont les compétences et les ressources de notre territoire pour en faire une « opportunité » au bénéfice de tous.

Dans cette même logique de partenariat, je compte aux premiers rangs de nos parties prenantes les forces de l'ordre et le peloton de gendarmerie de Pont-Sainte-Maxence dont nous dépendons. Nous entretenons à ce titre des relations régulières et bénéfiques avec l'escadron de Senlis et l'équipe du peloton de Pont-Sainte-Maxence en particulier. C'est fort de ces relations et de l'importance que nous vouons à cette collaboration que j'ai accepté de suivre les équipes du peloton lors d'une de leur patrouille d'un vendredi soir. J'ai pu ainsi découvrir le quotidien de leur travail de 18h45 à près de 02h00 sur et à proximité de notre territoire communal. Sans reprendre les éléments déjà diffusés sur les réseaux sociaux, il me tient à cœur de saluer dans cette tribune, tout le professionnalisme et l'investissement de ces gendarmes sur le terrain, dans des conditions parfois délicates, mais toujours animés par le souci de préserver la sécurité de tous.

Les contraintes actuelles ne nous permettent pas d'organiser des réunions sur ces thèmes notamment, mais je m'engage, dès que les conditions sanitaires seront retrouvées, à vous proposer de découvrir les équipes de ce peloton pour échanger avec elles.

Très bonne lecture à tous,

Guillaume MARECHAL

Pour être alerté sur tous les événements saillants de la vie de notre village



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ EN DIRECT SUR L'APPLICATION Illiwap

NOUVEAU : « Le signalement citoyens » : cliquez sur le mégaphone



Nous réceptionnons votre signalement et le traiterons dans les meilleurs délais.



Trouvez l'application sur Google Play (Android), sur l'AppStore (iOS) ou scanner le QR code. En cas de difficultés, rendez vous en Mairie, nous essaierons de trouver la solution

Eclairage public

Nombre de Fleurinois ont pu constater des dysfonctionnements répétés au niveau de l'éclairage public de la commune.

L'installation des décorations lumineuses de Noël en a en partie été la cause.

Conscients de la gêne occasionnée par ces incidents localisés mais récurrents, les services techniques communaux et la société BTEC ont entrepris un état des lieux minutieux de l'éclairage public fleurinois afin d'en rationaliser la gestion.

Les 341 candélabres en place sont alimentés par 11 transformateurs fonctionnant avec une horloge astronomique (régulée par les

horaires de lever et coucher du soleil).

L'objectif de l'audit réalisé est de mesurer les remises en état nécessaires du parc existant et la mise en conformité du matériel qui le nécessiterait.

Ces opérations conduiront à la planification du financement et des travaux qui permettront d'optimiser le fonctionnement de l'éclairage public local.

Par ailleurs, le remplacement des ampoules classiques par des LED va être généralisé. Rappelons que l'éclairage public est actuellement interrompu entre minuit et demi et 4 heures du matin.

Episode neigeux

Si la neige fait partie du charme de certains hivers fleurinois et qu'il nous est agréable d'apprécier la magie de chaque saison, les épisodes neigeux peuvent malgré tout présenter quelques inconvénients, notamment en terme de mobilité.

Samedi 16 janvier, un premier épisode neigeux a fait le bonheur des petits et des plus grands en égayant le paysage. Mais au-delà de ces considérations bucoliques, il nous faut également pouvoir emprunter les axes locaux afin de vaquer à nos occupations en toute sécurité.

Pour anticiper les aléas de ces hivers potentiellement blancs, la municipalité s'était approvisionnée en sel et avait préparé le matériel nécessaire à la mise en place du dispositif adapté à la situation. Dans la boucle de cette procédure, nos agriculteurs locaux, Mathieu Guillaumin et Christophe Salomez, avec lesquels la municipalité a négocié une convention à cet effet.

Mathieu Guillaumin était donc à pied d'œuvre, dès potron-minet pour saler préventivement les rues de la commune, puis passer la lame de déneigement quand l'épaisseur de neige devint plus importante.



À noter que nos deux agriculteurs effectueront cette prestation chacun à leur tour, un an sur deux.

Remercions-les d'avoir répondu « présent » pour cette collaboration et particulièrement Mathieu Guillaumin, lors de ce baptême de neige, pour son efficacité fort appréciée des Fleurinois !

Rappelons à tous que la contribution de chacun est de mise, et que chaque Fleurinois est responsable du déneigement de son trottoir.



Informations vaccinations

La campagne de vaccination des publics prioritaires contre la Covid-19 a débuté dans le département de l'Oise le 18 janvier 2021. Après un démarrage compliqué, elle se poursuit malgré tout activement. 14 272 injections ont été assurées depuis le début de cette dernière. 1 424 personnes ont même pu bénéficier des deux doses du vaccin Pfizer.

4 800 doses du vaccin AstraZeneca sont annoncées dans l'Oise d'ici à la mi-février.

Cette campagne concerne **les personnes de plus de 75 ans, et les celles atteintes de maladies particulièrement graves**, susceptibles d'être plus vulnérables aux risques de formes aggravées de la Covid-19.

Ces personnes pourront se faire vacciner **sur rendez-vous** dans l'un des 8 centres de vaccination ouverts dans l'Oise. **Nous vous rappelons qu'à ce jour seuls les centres de vaccination sont habilités à effectuer les vaccins.**

Le centre de vaccination le plus proche de notre village est le **Centre Hospitalier de Senlis, situé avenue Paul Rougé.**

Comment prendre rendez-vous ?

➔ Par internet, sur le site du ministère de la santé <https://sante.fr/-carte-vaccination-covid>, via les 3 plateformes : **doctolib, keldoc ou maiaa**

➔ Par téléphone auprès de la plateforme régionale au **03 92 04 34 71**



La Caisse de Sécurité Sociale a procédé à l'envoi d'un courrier dont vous avez sûrement été destinataire, si vous êtes concerné et identifié public prioritaire pour la vaccination Covid-19.

Dans la mesure où la répartition des vaccins entre départements tient compte des caractéristiques démographiques de chaque territoire, et où les disponibilités des doses restent contraintes, il est vivement recommandé à chacun, dans sa prise de rendez-vous, que celle-ci s'effectue **dans le centre de vaccination le plus proche de son lieu de résidence** (soit Senlis).



Nous vous rappelons que votre médecin traitant reste votre interlocuteur privilégié concernant votre santé. C'est avec lui que vous pouvez dialoguer. Il pourra également vous fournir les informations supplémentaires nécessaires concernant cette

vaccination, qui se compose de deux injections au total.

Les infirmières libérales qui effectuent les soins à domicile au sein de notre village peuvent également répondre à vos éventuelles interrogations.

Les départements des Hauts-de-France ayant rencontré des difficultés d'approvisionnement en doses de vaccin, la priorité a été donnée aux personnes devant se faire injecter la deuxième dose.

Dès la semaine du 15 février, la prise de rendez-vous pour une première injection devrait être de nouveau ouverte.

De même, l'arrivée de nouveaux vaccins, devrait permettre de vacciner l'ensemble des professionnels du secteur de la santé ou du médico-social, les sapeurs-pompiers et les aides à domicile de moins de 65 ans.

Il sera ensuite étendu à la population âgée de 50 à 65 ans présentant des comorbidités.

Cette vaccination devrait être administrée par les médecins libéraux.

Début mars, le vaccin devrait être ouvert aux personnes âgées de 50 à 65 ans ne présentant pas de comorbidités, par l'intermédiaire de la médecine de ville (médecins et pharmaciens).

Si vous rencontrez la moindre difficulté, vous pouvez vous rapprocher de la mairie au **03 44 54 10 27** ou sur le site mairie@fleurines.fr

Le secrétariat pourra vous proposer un rendez-vous pour vous aider dans vos démarches.

Visite aux Ecuries Saint-Christophe

Mathieu Guillaumin retrace l'historique du poney-club

« Les premiers chevaux sont arrivés en 1981 quand mes parents qui tenaient la ferme ont voulu diversifier leur activité. Une écurie et 10 boxes au départ, puis le nombre a augmenté peu à peu.

En 2010, quand je reprends l'exploitation avec mon épouse Leslie, nous décidons de développer le poney club. Depuis son ouverture, plusieurs monitrices se sont succédées. L'an dernier, nous sommes entrés en contact avec Caroline qui voulait quitter son ancien club. Elle a entraîné avec elle une grande partie de ses élèves, ce qui nous a permis de nous développer. En 2018, nous avons obtenu **deux labels de la FFE (Fédération Française d'Équitation)** pour l'accueil du public et pour le sport-études.

Nous proposons 25 heures de cours par semaine pour tous les niveaux, et différentes activités pendant les vacances. Actuellement nous n'avons pas de restriction sur le nombre de cavaliers par cours, et en général, ils ne sont jamais plus de 8 élèves sauf chez les babies où ils sont 5 maximum.

L'infrastructure du club

C'est 200 hectares. L'infrastructure équestre se compose d'un manège, un manège, une carrière, des salles de soins et 70 boxes. 50 chevaux sont en pension en permanence, une vingtaine de poneys et une dizaine de chevaux en pâture en extérieur. Trente-cinq propriétaires utilisent nos infrastructures et nous faisons de l'élevage avec quelques poulinières. Le bien-être des animaux est notre priorité.

L'équitation est le 3^{ème} sport le plus pratiqué en France après le foot et le tennis. La FFE est très active et négocie des autorisations pour la continuité de la pratique lors des confinements et l'obtention des aides pour les clubs.

J'aimerais bien aussi monter dans les deux ans à venir des structures d'accueil pour l'organisation de concours ».



Rencontre avec Caroline Madelaine, monitrice du club

Quel a été votre parcours Caroline ?

Passionnée par les chevaux, je suis entrée à 15 ans en apprentissage à l'école de l'AFASEC à Gouvieux puis j'ai été salariée dans une écurie à Maisons-Laffitte. Je suis devenue cavalière d'entraînement pour les courses hippiques et cela pendant 21 ans. J'ai été « 1^{er} garçon », responsable d'une écurie et des soins des chevaux puis « garçon de voyage », celui (celle) qui emmène les chevaux aux courses.



La monitrice Caroline entourée de deux jeunes cavaliers

Le métier dans les courses m'a apporté énormément mais je voulais devenir monitrice car j'ai la passion d'enseigner aux enfants. J'ai été formatrice à l'École du Moulin à Vent à Gouvieux pour les apprentis jockey et cette expérience a confirmé ma vocation d'enseigner par la suite.

J'ai enseigné pendant un an et demi dans un autre club de la région

avant d'arriver à Saint-Christophe où je me sens bien car nous partageons le même amour des chevaux et les mêmes valeurs.

J'ai aussi appris l'éthologie (science des équidés) qui permet de mieux comprendre l'animal, ce qui est une grande aide pour le cavalier qui va adapter son comportement. Mon but est de connaître mes animaux par cœur car chaque poney peut aider les élèves à passer une étape. J'essaie aussi de développer la solidarité et la transmission des savoirs entre les jeunes. Mes livres de chevet traitent de chevaux, de la science...

Combien avez-vous d'inscrits ?

145 licenciés, dont 65 qui m'ont suivie. On a tous les niveaux, on va du baby (3 ans) jusqu'au galop 7. Nous avons aussi quelques adultes. C'est un club familial à l'ambiance conviviale.

Participez-vous à des concours ?

Nous organisons un challenge interne. Celui-ci se déroule en 3 ou 4 manches sur différentes activités équestres (dressage, sauts d'obstacle...). On participe également aux concours externes en CSO (saut d'obstacles).

Nous nous rendons aussi à Lamotte-Beuvron pour le Championnat de France une fois par an en Juillet mais pour cela, il faut avoir obtenu des points toute l'année aux concours locaux. C'est une semaine entière de compétitions pour 3 ou 4 élèves.

Quelques garçons souhaiteraient participer aux courses de poneys. Cette activité plus pratiquée dans le sud-ouest commence à se développer dans la région. Les garçons



préfèrent la vitesse au dressage. Nous allons donc développer cette activité qui leur plaît davantage. Trois de nos inscrits participent déjà à des courses.

Organisez-vous des animations, des stages ?

Oui, nous organisons des animations autour des fêtes comme Halloween, Noël ou Pâques. En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu que fêter Halloween.

Nous proposons **des stages pen-**

dant les vacances. Les stages sont ouverts aux licenciés du club mais aussi aux extérieurs. Les pages **Facebook (Poney club de St Christophe)** ou **Instagram (poneyclubdestchristophe)** sont publiques et permettent de partager toutes les informations pratiques : stages, concours interne, inscriptions, animations...

Avez-vous des projets ?

J'aimerais me perfectionner dans l'équicoach, soit travailler avec une thérapeute au développement

personnel de l'adulte et de l'enfant. Je suis déjà en contact avec une thérapeute et nous pourrions travailler ensemble.

J'aimerais si cela est possible organiser **un séjour équestre d'une semaine à la mer.** Idéalement, nous pourrions le prévoir la 2^{ème} semaine de juillet. A suivre sur notre page Facebook ou Instagram.

Retrouvez toute l'actualité des Ecuries de Fleurines sur WhatsApp : "Infos club de St Christophe"

Pass'Permis citoyen

Le **Pass'Permis Citoyen** est une **aide forfaitaire de 600 €** octroyée par le Département aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B, en contrepartie d'une **action citoyenne de 70 heures** au service d'une collectivité ou d'une association, afin de faciliter leur insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social.

Peuvent en bénéficier **les jeunes âgés de 18 à 19 ans révolus** (veille de la date anniversaire des 20 ans) à la date de dépôt de la candidature :

- domiciliés dans l'Oise (hors résidences scolaire et universitaire) ou avoir un foyer fiscal parental situé dans l'Oise.
- passant leur permis de conduire (permis B) pour la première fois (la candidature doit être acceptée avant la présentation aux épreuves de conduite).
- ou
- avoir obtenu son permis de



conduire de manière anticipée, grâce au dispositif de conduite accompagnée, durant la période maximale de 12 mois antérieure à l'obtention de la majorité légale du

bénéficiaire.

- être inscrits ou non dans une auto-école, être titulaires ou non du code.

Les démarches sont à effectuer par le jeune. Il doit trouver son organisme d'accueil et en arrêter les modalités (lieu, calendrier, missions) avant le dépôt de sa candidature au Conseil départemental.

Les jeunes Fleurinois passant actuellement leur permis de conduire peuvent s'adresser à la Mairie pour être employés à la piscine durant l'été 2021 dans le cadre de cette opération.

Pour toutes questions relatives au Pass'Permis Citoyen, rendez-vous sur le site : <https://oise.fr/actions/education-jeunesse-et-citoyenne/passpermis-citoyen/mode-demploi-du-pass-permis-citoyen>

Informations SMDO

Depuis le 22 Janvier, l'accueil des particuliers sur les déchetteries de l'Oise a été modifiée pour répondre aux exigences du couvre-feu.

De plus, pour répondre aux attentes des professionnels, un accueil supplémentaire le vendredi a été mis en place pour une période de 6 mois. Ces plages d'accès aux déchetteries élargies sont effectives depuis le 1^{er} janvier. Pour rappel, les tarifs pour les professionnels sont disponibles sur le site internet du SMDO, règlement intérieur.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES DU SMDO À COMPTER DU 22 JANVIER		
<p>Attichy, Barbery, Betz, Bornel, Brenouille, Clairoix, Compiègne Mercières, Compiègne ZI Nord, Creil, Crépy en Valois, Ecuville, Estrées Saint Denis, Guiscard, Laigneville, Lamorlaye, Lassigny, Longueil Sainte Marie, Morierval, Noyon, Plailly, Plessis Belleville, Ressons sur Matz, Saint Leu d'Esserent, Verberie, Villers Saint Paul</p> <p>Mardi au samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30 Dimanche de 9H à 12H Fermeture lundi, dimanche après-midi et jours fériés</p>	<p>Breteil, Bury, Froissy, Lachapelle aux Pots, Le Mesnil en Thelle, Neully en Thelle, Sainte Geneviève, Saint Germer de Fly et Sérifontaine</p> <p>Lundi de 13H30 à 17H30 Mardi au samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30 Fermeture lundi matin, dimanche et jours fériés</p>	<p>Abbecourt, Ansauvillers, Laboissière en Thelle, Villers Saint Sépulcre</p> <p>Lundi de 13H30 à 17H30 Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30 Fermeture lundi matin, jeudi, dimanche et jours fériés</p>
En dehors de ces créneaux et lors des jours fériés, les déchetteries sont fermées.		

INTERVIEW

Discussion avec Charles Locquet, Président du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD)

Afin de répondre aux interrogations des Fleurinois concernant la fibre, nous avons sollicité le Président du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit.

Qu'est-ce que le SMOTHD ?

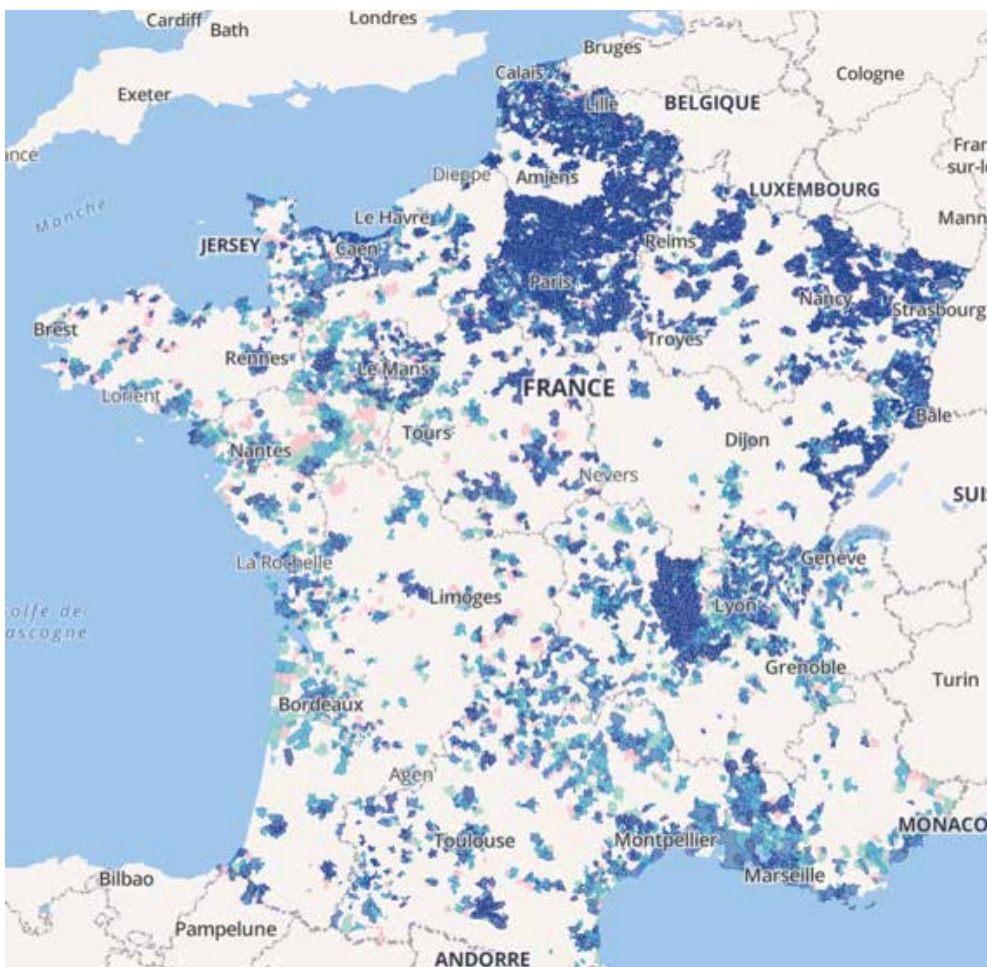
C'est un syndicat émanant du Département en charge de la téléphonie mobile et surtout de la mise en place et du déploiement du réseau fibre sur notre département. Cette mission a commencé en 2003 par la création d'un premier réseau d'initiative public pour l'accès du numérique en vue d'accompagner notre développement économique. Il a été suivi en 2013 par de nouveaux objectifs de déploiement de la fibre optique au plus grand nombre de communes oisiennes. Les zones urbaines et denses sont prises en charge directement par les opérateurs télécom. A l'inverse, et c'est une volonté du Département et des collectivités, c'est le SMOTHD qui œuvre pour les zones rurales et ou à faible densité.

Où en est-on aujourd'hui ?

A ce jour, le Département a déployé plus de 10 000 km de fibre et plus de 300 000 prises avec l'aide de 250 techniciens, au pied des utilisateurs. C'est l'État et le Département qui ont supporté l'essentiel des coûts, le complément étant à la charge des Communautés de Communes. L'Oise, se situe en tête des réseaux d'initiative publique nationaux avec plus de 98% de prises raccordables. C'est Oise Numérique, filiale de SFR, qui exploite désormais le réseau sous le contrôle du SMOTHD et du gendarme des Télécom (l'ARCEP). Il est très probable que le réseau « cuivre » soit abandonné dans 10 ans. La couverture par la fibre est donc un enjeu très important.

Et à Fleurines ?

Dans votre commune, 50 km de fibre ont été déployés. Aujourd'hui, 18,3% des Fleurinois sont connectés via la fibre. Tous les foyers peuvent être raccordés. C'est au Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de relier la rue au domicile. Et c'est à l'abonné de choisir son fournisseur et de lui en faire la demande. Le branchement et les travaux



Déploiement du Très Haut Débit en France. L'Oise, premier territoire rural fibré d'Europe.



Installation d'une prise de raccordement à la fibre

associés sont gratuits.

A-t-on le choix de l'opérateur ?

Depuis 2019, SFR n'est plus le seul opérateur présent. Orange a ouvert la commercialisation de ses services « fibre » et a pour ambition de couvrir 100% du département d'ici la fin 2021. Pour Bouygues Telecom, le calendrier table sur une ouverture dans 18 mois. Free, est toujours en discussion financière, aucun calendrier ne peut être, à ce jour, avancé.

Pouvons-nous espérer prochainement l'arrivée d'Orange sur Fleurines ?

A l'heure d'aujourd'hui, 554 communes sur 627 de l'Oise sont couvertes par Orange (hors zones denses). Vous faites partie des 73 communes restantes et je peux vous assurer qu'Orange sera à Fleurines d'ici la fin de l'année.

Intervenez-vous dans la mise en place de l'Espace Numérique de Travail (ENT) ?

Effectivement, le département a permis l'accès à tous les collèges d'un espace numérique de travail. Pour les écoles primaires et pour une égalité de l'accès au numérique, le SMOTHD participe à un groupement d'achat régional permettant aux municipalités d'équiper les groupes scolaires de leurs communes à moindre coût.

Pour toutes demandes d'informations
Contacter le SMOTHD au :

03 44 06 64 00

Par mail : contact-smothd@oise.fr

Sur la page Facebook : Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit.



Amicale des âges fleuris

L'Amicale adresse tous ses vœux pour 2021 à ses adhérents et à tous les Fleurinois.

Les adeptes de la marche se retrouvent les lundis et jeudis après-midi suivant leurs disponibilités en respectant les consignes sanitaires.

Le 18 janvier, le groupe est parti à la recherche des bornes armoriées datant de 1540, qui se situent sur le plateau du Mont Alta. Elles ont



Une borne armoriée datant de 1540 dans notre forêt

été implantées par les seigneurs et autorités religieuses pour identifier les propriétés et portent le blason d'une famille sur une face, et au verso, celle de l'autre propriétaire. L'une d'elles est assez remarquable, délimitant trois propriétés dont celle d'Anne de Montmorency. Ce fut un beau moment de découverte passé ensemble dans notre forêt.

Chasse et sécurité

Nous avons été alertés par M. Christian Georges, Président de la chasse de Fleurines, de certains incidents engageant la sécurité de tous.

Pour information, les chasseurs se placent sur des miradors pour que leurs tirs soient fichants, c'est-à-dire dirigés vers la terre

avec une trajectoire la plus courte possible. Ces équipements ne sont pas destinés à améliorer le tir mais à assurer la sécurité.

Les personnes qui renversent ou détruisent ces miradors portent préjudice aux personnes qui chassent mais surtout aux autres usagers de la forêt : promeneurs,

vététistes et cueilleurs de champignons. Nous comptons sur votre civisme pour respecter ces équipements utiles à la sécurité de tous.

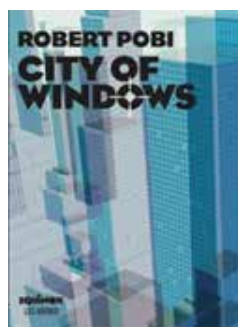
La chasse est ouverte le samedi matin, tous les quinze jours, pour le grand gibier (cerfs, biches, chevreuils et sangliers) dans les bois communaux (Les Fouilleux).

Bibliothèque pour tous

Ouvertures mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Port du masque obligatoire

LES EMPRUNTS ADULTES ET JEUNESSE SONT GRATUITS !



Vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rendre visite !

Secteur Jeunesse : Plaisir de la découverte



Nos horaires : Mercredi et samedi 10h00 - 12h00

Merci à tous nos aimables donateurs.

Pour des raisons sanitaires seuls les livres d'éditeur en très bon état pourront être acceptés. Merci de votre compréhension.

Laissez-nous vos coordonnées e.mail pour être informés en direct

A votre disposition notre e.mail : cbpt60@gmail.com

Suivez nous sur fleurinesbouquine.blogspot.com bibliothequepourtousoise.blogspot.com

facebook : [Bibliotheque-Fleurines](https://www.facebook.com/Bibliotheque-Fleurines)



SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S^{te}-Maxence ou de Senlis.

Pont : **03 44 10 44 05**
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA
09 69 36 72 61

S.I.C.A.E
03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT
03 44 31 71 17


POMPIERS
03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES
Appelez le 15 ou SOS Médecins
03 44 66 44 66

OPTICIENNE À DOMICILE
M^{me} Malaurie Mélique
07 70 24 73 42

INFIRMIÈRE
M^{me} Heisterberg
03 44 60 39 21

OSTÉOPATHE ANIMALIER
Clara Waille
06 48 27 74 82

 Pharmacies de garde
32 37 0,35€ TTC/min
Accès gratuit via l'application
lepharmacien

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h – 18h
Mardi	9h – 12h	15h – 18h
Mercredi	9h – 12h	15h – 18h30
Jeudi	9h – 12h	15h – 18h
Vendredi	9h – 12h	15h – 17h
Samedi	9h – 12h30	Fermé

Permanence téléphonique :
Tous les jours de 8h30 à 18h00
(17h00 le vendredi) sauf pause méridienne.
Samedi de 8h30 à 11h30

CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :
Médecine générale et sportive
03 44 54 98 84

M Hocini :
Pédicure-podologue
03 60 46 93 85

Mme Sandra Seutin :
Psychomotricienne
07 84 09 90 10

M. Mathieu :
Kinésithérapeute
03 44 63 03 32

Infirmières :
Virginie Salvar :
06 82 88 12 88
Cindy Hémerly :
06 10 29 76 43

Ecole – Inscriptions 2021/2022

Les inscriptions à l'école maternelle pour l'année 2021/2022 ont commencé. Toute première inscription à l'école de Fleurines doit être réalisée en mairie. Les éléments nécessaires au dossier sont :

- Livret de famille
- Pièce d'identité des parents
- Justification de domicile
- Carnet de santé de l'enfant

Une réunion sera organisée fin mai – début juin avec les enseignantes et le périscolaire pour finaliser les inscriptions et vous donner des informations complémentaires.

Pour les enfants déjà inscrits en 2020/2021, la réinscription sera réalisée directement par les équipes enseignantes.

Annonce

Vends miel toutes fleurs.
Nos ruches sont sur Fleurines.
Pots de 500 g uniquement
Max Richard **06 85 54 50 85**



AGENDA

Annulation des représentations théâtrales de "Marions-les" prévues les 28 et 29 février en raison du contexte sanitaire toujours d'actualité, voire même des tendances de contagiosité possiblement majorées par la nouvelle forme du virus.

Migration des batraciens 2021



Cette année, le dispositif de protection des amphibiens habituellement mis en place rue des Acacias ne sera pas installé. Cette décision est liée au trafic routier réduit par le couvre-feu à 18h00 (mesures sanitaires) et la forte activité des sangliers sur le secteur. Nous pensons que les amphibiens auront plus de chance de survie sans les bâches où ils risqueraient de se faire piéger à la merci de leurs prédateurs.

Aussi, nous demandons aux automobilistes qui emprunteraient, dès la tombée du jour et la nuit, le tronçon habituellement protégé, d'avoir la gentillesse de ralentir et d'être vigilants afin de ne pas écraser les batraciens qui seraient sur la route.

Un grand "merci" d'avance pour votre aide à sauvegarder nos petits amis en forte régression sur Fleurines (270 ramassés en 2017 ; 211 en 2018 ; 130 en 2019 ; 24 en 2020).

L'association Ire-Oise

 **Fleurines.fr**

Pour le prochain Fleurines & Vous n° 120 Nous vous demandons d'envoyer par courriel vos articles, pubs, petites annonces avant le samedi 27 février 2021.
mairie@fleurines.fr

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines

Directeur de publication : Guillaume Maréchal

Rédaction : Commission communication

Tirage : 850 ex. – 1^{er} trimestre 2021

Mise en page : Liendiffusion

Impression : Mairie de Fleurines

Branchez-vous sur l'actualité Fleurinoise !

www.fleurines.fr
Facebook Mairie de Fleurines